







Compte-rendu de la Réunion du Comité éditorial de l'INPN Lundi 13 juin 2016

(Salle des Conseils – MNHN)

Ce compte-rendu détaille les remarques et discussions faites par le Comité éditorial suite aux présentations des intervenants¹.

Pièces jointes:

- Présentations des interventions :
 - o INPN_CE_2016_Présentation du mandat.pdf
 - o INPN_CE_2016_Enquête de satisfaction.pdf
 - o INPN_CE_2016_Visibilité-des-partenaires.pdf
 - o INPN_CE_2016_Présentation INPN Espèces.pdf
 - o INPN_CE_2016_Nouveautés fin 2016.pdf
- Charte photos de l'INPN
- Listes des espèces de métropole sans photographie
- Rapport de synthèse de l'enquête de satisfaction INPN 2016

Sommaire

I. Accueil / Introduction	1
II. Présentation du mandat/organisation et discussions	. 1
III. Point sur l'enquête de satisfaction	. 1
IV. Tour de table	
V. Visibilité des partenaires : état de la situation et propositions	. 5
VI. Présentation de l'application mobile INPN Espèces	
VII. Questions diverses	. 8
VIII. Conclusion	

Annexes : Ordre du jour et liste des personnes présentes

¹ Il synthétise les discussions et demandes mais ne reprend pas tous les points de présentation disponibles dans les documents joints

I. Accueil / Introduction

Laurent Poncet, directeur adjoint du SPN, ouvre ce premier comité éditorial en proposant un tour de table pour que l'ensemble des membres se présente et rappelle l'ordre du jour (cf. Annexes).

II. Présentation du mandat/organisation et discussions

Présentation: L. PONCET - SPN/MNHN

/INPN_CE_2016_Présentation du mandat.pdf/

Points principaux de la présentation :

- Introduction
- La mission du CE
- Les sujets abordés
- Fonctionnement et composition du CE

Interventions: Y. Lebeau, L. Poncet

Points clefs des discussions / questions :

Yannick Lebeau complète cette présentation en abordant les enjeux et le contexte dans lequel s'inscrit la mise en place de ce CE. Le contexte du SINP est une démarche collaborative entreprise par le Ministère avec ses partenaires depuis de nombreuses années. Il était alors logique de mettre en place une instance qui soit une émanation du CO de l'INPN et qui fonctionne de manière collaborative en associant différents utilisateurs de la plateforme nationale INPN: le Comité éditorial. L'INPN est la vitrine du SINP au plan national voire international, il s'agit de l'élément le plus visible de tous les travaux sur le SINP qui s'adresse à tous les utilisateurs, métiers ou grand public. Il est donc important qu'il y ait un comité d'utilisateurs pour lesquels c'est un outil au quotidien.

Il y a un enjeu important de **diffusion** sur l'INPN, c'est pourquoi il y a de nombreux projets et de réflexions sur la façon dont l'information est diffusée, notamment des projets de diffusion large de millions de données. Aujourd'hui, une nouvelle version du protocole d'adhésion au SINP est formalisée de façon juridique ou organisationnelle dans un nouveau texte. Sont également menées des recherches de financements pour aller plus loin sur le site de l'INPN ainsi que des réflexions de développements d'outils pour que le grand public et les professionnels puissent avoir accès à un maximum d'informations.

Il y a également un enjeu, à terme, d'utilisation de la future brique de la plateforme nationale permettant un requêtage multiple et l'extraction (recherche de financements, groupes de travail pour définir les besoins d'ergonomie, etc). Le CE a vocation à participer à ces travaux de recueil de besoins ou d'appréciation des dispositions ergonomiques de la nouvelle plateforme. Il y a également un contexte d'ouverture. Contrairement au CO qui est surtout orienté vers les producteurs et les représentants régionaux, le CE a, lui, vocation à s'adresser à tous les acteurs du SINP, de statuts et de tailles variables, des petites associations aux grands opérateurs. Il y a donc vocation à s'ouvrir à tous et à recueillir les avis/remarques tant sur le contenu que sur la façon dont est présentée l'information sur l'INPN.

Yannick Lebeau termine son intervention en rappelant qu'un Hackathon s'est tenu dernièrement pour lequel le Muséum a joué un rôle très important. L'idée de cet évènement était d'amener des équipes de développeurs à proposer des projets innovants sur la diffusion et la valorisation des données de biodiversité à partir des données qui sont déjà présentes dans l'INPN. Dans ce cadre-là, le Muséum a pu mettre à disposition 35 millions de données pour développer des applications.

III. Point sur l'enquête de satisfaction

Présentation: S. Figuet - SPN/MNHN | INPN_CE_2016_Enquête de satisfaction.pdf |

Points principaux de la présentation :

Méthodologie

- Profil des internautes
- Utilisation des données de l'INPN
- Satisfaction des internautes
- Perspectives

Interventions : E. Bonmati, T. Bouix, M. Clair, C. Crosnier, S. Figuet, F. Hendoux, Y. Lebeau, L. Poncet, F. Ruysschaert.

Points clefs des discussions / questions :

L'enquête comme le CE permettent au SPN de diversifier les approches pour identifier les besoins des internautes.

Concernant l'enquête, plusieurs remarques sont faites :

- Malgré les nombreux et variés outils de diffusion de l'enquête (page d'accueil (encart et carrousel), réseaux sociaux, newsletter, Telabotanica, SINP, etc.), le **nombre de réponses** est relativement faible au regard du nombre d'utilisateurs (150 000 visites au mois de mai 2016) et les répondants sont souvent des acteurs relativement impliqués. Il semble y avoir un biais d'implication comme pour toute contribution internet. Il serait ainsi intéressant de toucher également les personnes qui viennent plus ponctuellement. L'un des enjeux est d'améliorer ce type d'enquête notamment en termes de taux de réponses (cette année, les internautes pouvaient par exemple répondre via leur mobile). Cette enquête est davantage un support à la réflexion qu'un vrai outil de suivi qui est à améliorer.

Il pourrait également être intéressant de réfléchir à d'autres modes de diffusion de l'enquête voir à d'autres supports : idée d'une fenêtre pop-up qui apparaitrait à la fin de la recherche pour savoir si l'internaute est satisfait. Cela permettrait notamment de cibler la page du site évaluée.

Le SPN est preneur de toutes remarques sur ces sujets-là.

- Par rapport à l'année dernière, la **satisfaction globale** des internautes a augmenté. Trois principaux éléments sont cités pour expliquer cette évolution :
- il y a eu une multiplication du nombre de données inventaires, du nombre d'informations grâce au nouveau référentiel « Habitats » et un certain nombre de nouveautés qui font peut-être augmenter la fréquentation ;
 - un important travail de référencement du site a été mené;
- un travail sur l'ergonomie du site internet pour essayer de trouver l'information plus rapidement a également été accompli. L'INPN contient un très grand nombre d'informations ce qui rend difficile l'accès à ce que l'on cherche en quelques clics.

L'intérêt de ce CE est donc entre autres choses de réfléchir aux axes qui mériteraient d'être mieux développés. De plus, l'enquête montre que les espaces sont très recherchés alors que beaucoup de moyens ont été mis sur les espèces. Un travail complémentaire sur les espaces mériterait donc peut-être d'être mis en œuvre.

- La **thématique « Espaces »** est abordée. Les « Espaces » correspondent à tous zonages règlementaires ou non (cf. ZNIEFF) gérés par les acteurs locaux ou nationaux.

Il est évoqué un biais possible dans l'enquête à cause des recherches mixtes entre une localisation et les données disponibles dans cet espace-là. Néanmoins, il n'est pas possible de vérifier cela avec ce genre d'enquête macro.

- Il est également demandé si les statistiques de **fréquentation des pages** assez profondément dans l'arborescence sont connues. L'INPN est sous Google Analytics, un outil très performant pour ce type d'analyse qui est très fréquemment consulté et utilisé. Des « plugs in maison » ont été ajoutés afin de suivre les téléchargements et d'obtenir des chiffres de plus en plus précis. Comme cet outil n'est utilisé que depuis peu de temps, les évolutions ne sont pas encore visibles mais d'ici un an, il y aura certainement des

données exploitables pour ce travail d'analyse des fréquentations des pages. Ces analyses permettraient d'avoir un retour sur ce qui a été mis en place, d'identifier les utilisations principales et marginales du site. Des changements de consultation dans certaines sous-parties du site peuvent être observés mais ceux-ci peuvent être corrélés à la communication, à la diffusion des partenaires, etc. Il est retenu que des présentations plus ciblées sur certaines sous-parties accompagnées des statistiques de Google Analytics permettraient d'avoir un support de discussion plus complet.

Le suivi de la fréquentation du site et de ses différentes parties peut être un bon complément de l'enquête en tant qu'indicateur de satisfaction. Les chiffres récents confirment cela : chaque année, le taux de visites par mois augmente de 5 à 10 % avec cette année un taux moyen de près de 120 000 visites par mois. Cela montre le positionnement de l'INPN, aujourd'hui extrêmement utilisé et justifie l'importance de ces enquêtes et des échanges avec le CE et le CO.

- Le résultat sur le souhait évident des internautes de **participer à l'INPN** intrigue. Il est demandé s'il y a une corrélation avec une communication plus importante vers le grand public au sujet des sciences participatives. Il y a effectivement eu de nombreuses actualités comme la loi biodiversité, le hackathon, la journée de la biodiversité ainsi que le lancement de l'application l' « INPN Espèces » qui ont permis une communication importante notamment auprès du grand public. Il y a également un travail avec Vigie-Nature : les questions de sciences participatives sont relayées de chaque côté permettant ainsi d'amener les usagers grand public vers de la connaissance plus technique sur l'INPN et les données de sciences participatives alimentent l'INPN. L'ouverture via ces réseaux-là peut se traduire par une activité autour de l'INPN un peu plus forte. De plus, un important travail sur l'iconographie au niveau des espèces et des habitats a été fait afin de mettre en valeur l'ensemble des pages, des listes, etc. et d'inciter l'internaute à rester sur ce site bien illustré et donc plus accessible au grand public.

Le SPN est toujours à l'écoute de nouvelles idées et propositions pour améliorer l'accessibilité à l'information pour le grand public.

- La difficulté de **diffusion et d'accès aux données** est ensuite abordée. La nécessité de s'articuler avec les dispositifs existants et créés en régions est notamment rappelée et il est demandé si dans la diffusion de l'information au niveau communal, un renvoi vers une plateforme régionale pourrait être fait. Il est important de réfléchir en amont à ces questions car cela peut permettre de renforcer la satisfaction des utilisateurs : l'INPN n'a pas vocation à répondre à tout mais pourrait, à travers des renvois vers des outils ou des sites, améliorer la satisfaction des internautes et affiner les résultats de leur recherche. Il est important de consacrer du temps à cette cohérence entre la diffusion régionale et nationale pour augmenter l'information et la traçabilité mais cela ne veut pas dire que les données localisées ne doivent pas être diffusées via le système central. La difficulté concrète est de pouvoir bien identifier vers quoi ou qui l'internaute doit être redirigé.

Il est ensuite rappelé que cette difficulté d'accès à la donnée réside davantage dans la variabilité de l'information diffusée que dans le volume de données (qui simplifie même en permettant davantage de complétude).

- L'INPN va prochainement s'enrichir de la **partie géologique**. L'INPN porte depuis le début, en termes de programmation et en tant que programme d'acquisition, l'INPG mais ne diffuse pas encore de données. Ce programme arrive à la première boucle car toutes les régions devraient être finalisées en 2017 et la diffusion devrait commencer fin 2016. La logique prévue pour l'instant même si elle n'est pas finalisée est de diffuser les données du patrimoine géologique comme les données ZNIEFF : faire une entrée programme, présenter ses enjeux et pouvoir interroger les espaces inventoriés pour cette thématique que ce soit d'un point de vue cartographique ou par le biais d'une entrée communale ou autres et d'avoir les fiches descriptives de chaque zone. Au regard de ce CE, la thématique est la même : y a-t-il des attentes

particulières sur ce programme-là et comment ce programme peut-il s'intégrer dans le paysage de l'ensemble des programmes de l'INPN ?

- La réflexion sur la **partie « Programmes »** est ensuite poursuivie plus largement. Cette entrée-là est peu utilisée car ce qui est derrière n'est pas intuitif. Il faudrait peut-être trouver un autre terme voire faire une classification Espèces, Espaces, Habitats, Géologie, etc.

Sur l'INPN, il est par exemple possible, de rentrer par une fiche espèce et d'aller sur sa fiche d'évaluation or on ne le sait pas, on ne le voit pas. Cela met en évidence un problème d'ergonomie générale des fiches espèces.

- L'idée de la mise en place d'une **alerte** qui informe l'internaute des dernières informations sur la thématique qui l'intéresse est proposée. C'est un projet en phase de finalisation, prévu pour la fin de l'année. Les internautes qu'ils soient, ou non, inscrits à la newsletter pourront être informés directement des actualités sur les programmes qu'ils auront sélectionnés. Cela permettra également de mieux connaître les intérêts de chacun et d'identifier les recherches des internautes.

IV. Tour de table

L'objectif du CE est de donner la parole aux membres, de connaître leurs attentes par rapport à la logique de diffusion globale de l'INPN. Pendant ce tour de table, les membres du CE sont invités à prendre un peu de recul sur les points qui leur semblent importants à approfondir, à discuter, à améliorer, etc.

Plusieurs grandes thématiques sont abordées :

- Accès différencié professionnels/grand public ou enfants

L'idée de faire un site à deux niveaux (grand public où il faut rendre l'information la plus vulgarisée possible et professionnel avec les occurrences, les données élémentaires, etc.) voire trois niveaux avec une partie « enfants » est proposée et approuvée par l'ensemble des membres du CE.

Il pourrait également être envisagé d'orienter l'utilisateur pour qu'il retrouve l'information recherchée facilement : idée d'un système qui permette d'aiguiller l'utilisateur et le redirige vers le programme concerné en deux questions, etc. Un système d'affinage après une première requête pourrait également être réfléchi pour réduire les résultats de la recherche à un niveau expert ou plus grand public.

- Valorisation des partenaires, lien vers d'autres sites et vers niveau régional, questions d'interopérabilité

Il est rappelé qu'il est très important que les partenaires qui participent à l'INPN soient valorisés via le site. Il est évoqué la possibilité de diffuser la liste d'autres sites qui permettraient de trouver d'autres informations complémentaires, plus spécialisées comme des clés de détermination ou d'autres sites spécialisés, plus détaillés ce qui permettrait également de valoriser les partenaires. L'articulation avec des dispositifs déjà existants et notamment avec les différents acteurs de références dans leurs domaines pourrait donc être approfondie.

Avoir un lien qui permette d'avoir l'information de manière plus fluide au départ de l'interrogation permettrait de flécher plus facilement sur le site de l'INPN.

Enfin, il est rappelé l'importance de l'interopérabilité des systèmes notamment dans le cadre du portail « Tout pour l'environnement ».

- Nouvelles thématiques

Avec le futur système d'information sur la mer et sur l'eau, il serait intéressant de réfléchir à la façon de restituer les données sur le milieu marin (question de maillage, lien avec milieu aquatique, habitats, etc.). Il y a d'importants travaux à conduire sur la diffusion de l'information et il est impératif de réfléchir à la question d'interopérabilité entre les systèmes.

- Lenteur du serveur

Le problème de la lenteur du serveur est soulevé car il s'agit un point très problématique qui peut impacter la consultation de l'INPN et l'intégration de nouvelles données via CardObs.

- Ergonomie et attractivité

Le virage sur la photothèque est apprécié notamment vis-à-vis du grand public car cela rend le site beaucoup plus attractif.

La présentation cartographique ne satisfait pas : les cartes mettent longtemps à charger et les points et boutons sur les sources des inventaires ne sont pas assez intuitifs, les titres des couches qui peuvent être affichées ne sont pas compréhensibles. Une présentation plus synthétique serait suffisante pour la majorité des internautes. De plus, avec l'augmentation constante du nombre de producteurs, la question se pose d'afficher toutes les sources de données sur une espèce.

Un filtre en fonction de la période recherchée pourrait également être utile car il existe de gros jeux de données qui couvrent des pas de temps assez importants (ex du loup avec une carte de France qui peut être entièrement recouverte).

L'accès aux statistiques n'est pas assez intuitif, il faudrait simplifier le chemin d'accès.

- Autres sujets

L'hackathon est un sujet très intéressant qui peut faire émerger des besoins et des idées mais il faut être vigilant par rapport aux lauréats et aux propositions qui sont faites pour ne pas entrer dans une sorte de concurrence interne.

La fréquence de mise à jour des référentiels notamment TAXREF n'est pas toujours compatible avec les producteurs de données qui ont besoin de référentiels stabilisés. De plus, la modification du référentiel taxonomique a des impacts sur ce qui est diffusé dans le cadre de documents de réglementation. Cela peut impacter en particulier le niveau régional.

L'application « INPN Espèces » pourrait dans sa deuxième version spécifier la zone écologique dans laquelle on se trouve, l'habitat, etc.

La composition du premier CE est surtout institutionnelle, il y a trop peu d'associations naturalistes producteurs et utilisateurs de données alors qu'il est important d'entendre ce qu'ils ont à dire. Ces structures ont bien été invitées tout comme les particuliers, les enseignants, etc. mais se pose la question du moment où l'on organise la réunion.

Il serait intéressant d'aboutir au prochain CE à une priorisation des travaux à conduire.

IV. Visibilité des partenaires : état de la situation et propositions

Présentation: A. Bary - SPN/MNHN | INPN_CE_2016_Visibilite-des-partenaires.pdf |

Points principaux présentés :

- Visibilité des partenaires sur l'INPN
 - Bannière défilante sur la page d'accueil
 - Pages dédiées aux organismes partenaires
- Proposition de visibilité accrue
 - Présence des partenaires sur les inventaires experts ou grand public
 - Présence sur les fiches espaces
 - Présence pour chaque région

Interventions : T. Bouix, C. Crosnier, P. Dupont, F. Hendoux, Y. Lebeau, J. Millet, L. Poncet, F. Ruysschaert.

Points clefs des discussions / questions :

En régions, les producteurs sont attachés à ce qu'il y ait un retour d'image. C'est l'occasion de respecter les engagements pris au moment de la mise en place du SINP. C'est d'autant plus important qu'aujourd'hui les ressources financières publiques diminuent et que les associations ont besoin de partenariats avec des collectivités, des privés, etc. Il est donc important de valoriser leurs données. L'information sur l'observateur de la donnée est également très valorisante notamment pour les amateurs. Lorsque ces derniers sont de gros producteurs, il est possible de les valoriser via les métadonnées ce qui permet aussi de les fidéliser auprès de l'INPN.

L'ordre de grandeur du nombre de partenaires de l'INPN est demandé. Le SPN est en train de travailler sur un annuaire global de tous les producteurs qui compte plusieurs dizaines de milliers de partenaires qui n'ont néanmoins pas tous le même rôle, la même logique, le même territoire d'action, etc. ce qui pose un certain nombre de questions dans sa réalisation.

Une fois l'annuaire créé, la question sur la diffusion persistera. Il est attendu de la part du CE un avis sur cette question : où afficher les partenaires, comment, pourquoi, avec quelle priorité (si on doit en donner), quel ordre de classement (alphabétique, par volume de données, etc.). L'annuaire permettra également d'avoir un lien avec les données et en particulier une traçabilité plus forte qui permette de comprendre d'où vient l'information et de mieux l'appréhender.

L'annuaire pourrait également permettre de retrouver des contacts. Il faut donc penser à mettre en place un système de mots-clés pour pouvoir appliquer un filtre. Cette idée de filtre pourrait également répondre à la question de classement des partenaires, par région, par type, etc. Tous les paramètres gérés par l'annuaire devraient ainsi pouvoir être filtrés selon différentes rubriques.

Une idée soumise dans le CE pour mieux afficher les partenaires est de mettre sur chaque fiche un bouton « les partenaires » qui au clic affiche les partenaires de ce programme-là.

Une autre idée est qu'une carte des données fournies par le partenaire soit liée à ce dernier permettant de voir à quel niveau il participe à l'INPN.

Finalement, les propositions faites sont principalement pour améliorer ce qu'il y a déjà. Tant que l'annuaire ne sera pas finalisé, il est difficile d'être plus complet mais il était important pour le SPN d'échanger avec le CE sur cette thématique pour avoir des idées complémentaires. Le SPN va travailler sur le premier niveau assez simple de l'annuaire car il maitrise l'information qu'il y a derrière et reviendra vers le CE d'ici quelques mois.

V. Présentation de l'application mobile INPN Espèces

Présentation: M. Clair - SPN/MNHN

[INPN_CE_2016_Présentation INPN Espèces.pdf]

Points principaux présentés :

- Présentation des fonctionnalités
- Présentation des premières statistiques
- Objectifs et V2

Interventions: T. Bouix, M. Clair, P. Dupont, P. Joly, M. Kuperminc, J. Millet, L. Poncet, F. Ruysschaert.

Points clefs des discussions / questions :

La version mobile de l'INPN sur la partie « Espèces » rejoint l'idée d'avoir un site grand public car cette application est très vulgarisée tout en gardant la problématique scientifique : toujours sur de la donnée réelle d'observation sur un espace communal avec un lien vers « est-ce que c'est une espèce règlementée, menacée, protégée, etc. ».

Plusieurs idées d'améliorations pour la V2 sont faites :

- proposer de petits quizz à partir de la géolocalisation : proposer des photos d'espèces présentes autour de l'utilisateur et trouver le bon nom parmi plusieurs propositions, trouver le milieu dans lequel vit l'espèce affichée, etc.
- indiquer la zone dans laquelle on se trouve, l'habitat, etc.
- poser la question sur la commune « vous avez la mission de compléter l'information sur votre commune, complétez les mosaïques d'espèces, etc. »

La question de la **remontée de données** via l'application est ensuite abordée :

Pour l'instant, il n'y a pas de remontée d'informations mais c'est un sujet qui pourrait être exploité pour une V2 même si l'objectif n'est pas de rentrer en logique d'acquisition ni en concurrence avec les réseaux partenaires. Il ne faudra pas désorganiser ce qui existe déjà avec les partenaires et il faudra répondre à des questions scientifiques différentes comme les liens espèces-habitats : « dans quel milieu j'ai vu cette espèce », etc. Il y a en effet en ce moment toute une démarche sur le lien espèce-habitat en cours sur lequel beaucoup de choses sont encore à creuser. Croiser ces deux thématiques est quelque chose d'extrêmement fort. Dans la démarche du référentiel « Habitats », le lien vers TAXREF est en train de se structurer, de se compléter et pourrait être une source d'informations. C'est en tout cas une réflexion menée en ce moment.

Le nombre de téléchargements de l'application depuis sa sortie montre qu'il y a une attente de la part du public. Ces utilisateurs peuvent former une petite infrastructure d'acquisition qu'il faut essayer de mieux valoriser au regard de tout l'enjeu sur la connaissance. Pour certains groupes sur lesquels il y a peu d'acteurs ou de connaissance, des appels pourraient être faits de la part de plusieurs réseaux pour obtenir les données manquantes.

Se pose alors rapidement la question de la **validation des données**. Pour valider la donnée, il faudra impérativement qu'il y ait une preuve photos. Plusieurs idées sont proposées :

- aujourd'hui beaucoup d'applications fonctionnent sur le principe de communautés. Une communauté web pourrait être créée autour des photos prises avec « INPN Espèces ». Mettre en place de l'identification partagée et collaborative pourrait être un axe de réflexion à mener. La logique « iSpot » développée par les anglosaxons, est dans une logique de partage de photos de façon collaborative, logique où ceux qui ont un peu plus de points car reconnus comme experts apportent un peu plus de poids à l'identification. C'est un système assez dynamique car cela contribue à la connaissance et apprend aux utilisateurs à reconnaître différents groupes.
- Des outils sont également en train d'être développés pour de la reconnaissance d'image que ce soit pour la Flore avec Telabotanica et le laboratoire AMAP ou Google.

La problématique de détermination de certains groupes pourrait nécessiter de coupler différentes approches entre communautés d'acteurs et scripts.

Des pistes pour valoriser l'application auprès du grand public sont également proposées comme de sonder les personnes qui travaillent avec le grand public, animateurs professionnels ou amateurs, associations, scolaire ou périscolaire qui font des randonnées naturalistes et qui ont besoin de supports, de matériel pédagogique. Ces différents acteurs seraient de très bons relais pour utiliser cette application.

VII. Questions diverses

Présentation: M. Clair – SPN/MNHN | INPN_CE_2016_Nouveautés fin 2016.pdf |

Points principaux présentés :

- Création de fiches de l'INPG
- Refonte des pages métadonnées
- Refonte de l'onglet « Statuts des espèces »
- Création de l'onglet « Statuts des habitats »

Interventions: A. Bary, T. Bouix, M. Clair, P. Dupont, S. Figuet, J. Millet, L. Poncet, F. Ruysschaert.

Points clefs des discussions / questions :

De nombreuses remarques ou questions sont faites à propos de la photothèque :

- Il est demandé comment est gérée la qualité des photos sur l'INPN. Aujourd'hui, plus de 17 000 espèces sont illustrées et au fur et à mesure que de nouvelles photos sont intégrées, celles de qualité moyenne sont remplacées par de meilleures. Une espèce peut être illustrée par plusieurs photos c'est pourquoi des rangs sont attribués à chaque photo. Certaines sont également sélectionnées pour une utilisation en vignettes pour l'application mobile ou les listes d'espèces/d'habitats sur l'INPN.
- Il est ensuite demandé s'il y a une volonté de récupérer des photos auprès des partenaires. C'est évidemment le cas, des appels à contribution ont récemment été lancés auprès du grand public mais aussi auprès des réseaux d'experts notamment en transmettant les listes d'espèces par groupe et territoire qui ne sont pas encore illustrées sur l'INPN. Toute contribution est la bienvenue d'autant plus qu'une photo intégrée vient compléter la fiche de l'espèce concernée et la galerie photos de l'INPN mais également l'application « INPN Espèces » en complétant l'information pour l'ensemble des communes dans laquelle l'espèce est présente. Pour contribuer, il est demandé de compléter une charte qui propose notamment la licence CC BY-NC-SA (le copyright est obligatoirement mentionné, la photo ne peut pas être utilisée dans un cadre commercial et si elle est modifiée, elle doit être diffusée sous cette même licence). Ce sont chaque année plus de 10 000 photos qui sont intégrées.
- Dans le cadre des inventaires nationaux, une acquisition de photos pour des espèces relativement communes et facilement reconnaissables par le grand public est mise en place.

IX. Conclusion

Il est proposé d'organiser un CE par an et qu'un deuxième soit organisé avant la fin de l'année avec un début de feuille de route par rapport aux différents sujets évoqués.

N'hésitez pas à faire remonter des remarques complémentaires, il est important de garder ce lien et que l'on puisse avancer collectivement sur cette problématique de diffusion.

ANNEXES









Ordre du jour

Comité Éditorial de l'INPN - 13 juin 2016

Lieu : Muséum national d'Histoire naturelle - Salle des Conseils - Paris

13h30 Accueil café

14h00 Présentation du mandat / Organisation et discussions

14h15 Tour de table

14h30 Point sur l'enquête de satisfaction

15h00 Visibilité des partenaires : état de la situation et propositions

15h45 Présentation de l'application mobile INPN Espèces

16h15 Questions diverses

Liste des personnes présentes/excusées

Structure	Nom	Signature
AAMP	Annie Birolleau	Excusé
CBNBP	Frédéric Hendoux	Présent
CPIE	Caroline Joigneau	Excusé
DREAL PACA	Dorothée Meyer	Excusé
EDF	Marine Kuperminc	Présent
FCBN	Jérôme Millet	Présent
FCEN	François Salmon	Présent
FRB	Aurélie Delavaud	Excusé
IRSTEA	Sonia Launay	Excusé
MEEM	Yannick Lebeau	Présent
MEEM	Frédéric Ruysschaert	Présent
MEEM	Capucine Crosnier	Présent
MNHN	Jeanne de Mazières	Présent
MNHN	Pascal Dupont	Présent
MNHN	Benoît Fontaine	Présent
MNHN	Katia Hérard	Excusé
MNHN	Laurent Poncet	Présent
MNHN	Mathieu Clair	Présent
MNHN	Anouck Bary	Présent
MNHN	Sarah Figuet	Présent
ONCFS	Guillaume Body	Présent
ONF	Thomas Bouix	Présent
Particulier	Philippe Joly	Présent
Particulier	Armand Quentel	Excusé
Particulier	F. Peyrissat	Excusé
RNF	Olivier Gilg	Excusé
TPE	Eric Bonmati	Présent